

Les élus **CFDT** ont participé au 1<sup>er</sup> CTR SSA de la nouvelle mandature le 03 avril 2019, sous la présidence du Médecin Général Inspecteur Gygax Généro. Ce CTR d'installation a reposé essentiellement sur des présentations, comme nous le soulignons dans notre déclaration liminaire.

## Un premier CTR...à la recherche du progrès social pour les agents civils !

### CTR SSA

En plaçant la **CFDT** 1<sup>ière</sup> organisation syndicale du ministère des armées, les agents nous ont confié une mission : défendre leurs droits, leurs carrières, leurs rémunérations et leurs parcours professionnels, dans un progrès social.

Après la désignation du secrétaire-adjoint et un vote sur le règlement intérieur, de nombreux sujets ont été abordés, entre autres les suivants.

#### Elections

Confirmation de la date des élections *le 27 juin 2019 concernant les CAP des TPC /ISG et PCRMT/ISGS.*

Quelques précisions ont été apportées :

- Le matériel de vote par correspondance sera expédié directement au domicile des agents par le CMG de Saint-Germain-en-Laye
- Le prochain CTM du 16 avril 2019 communiquera *la répartition femmes / hommes pour la constitution des listes électorales*

#### SSA 2020

Ce plan social s'est traduit à ce jour par une importante déflation, et celle-ci continuera ! La **CFDT** interpelle et demande où est le « gagnant-gagnant » pour les agents, tant vanté par la DCSSA ! Aujourd'hui, ce sont essentiellement les EHCM (Etablissements Hospitaliers Civilo Militaires de Bordeaux, Brest, Lyon, Metz) qui paient la facture, et demain... La DCSSA dit comprendre les difficultés et le mal-être des agents. Pour seule solution, elle propose la fermeture des services en difficulté qui « soulagera » grandement les agents.

#### Ravitaillement sanitaire

Pas de réponse apportée sur nos questions concernant les pertes en effectifs par rapport aux gains générés.

#### Projet de l'INI (Institut National des Invalides)

Lors de son audition, le 23 janvier 2019 auprès de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, la directrice centrale du service de santé des armées (SSA) annonçait la présentation d'un futur projet médical SSA-INI qui fera des Invalides un « poste médical rôle 4 » et un centre national de référence dans la prise en charge des victimes d'attentats. La réponse apportée à ce CTR nous a semblé différente ! Il est navrant de voir qu'il existe un problème de lecture et/ou d'interprétation : mais pour qui ? Pour la **CFDT**, dans un contexte financier restreint, qui et quels personnels vont payer le prix ?

#### Projet de loi « Santé 2022 »

A nos questions **CFDT** (Cf. notre DL), la DCSSA répond qu'une collaboration étroite avec la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et les agences régionales de santé (ARS) est en cours afin de prendre des décisions et anticiper les évolutions.



## Poste assistants médicaux

Nous n'avons toujours pas de visibilité DCSSA sur le sujet et sur une possible intégration du métier d'assistant médical dans le déroulement d'un parcours professionnel, une réflexion est en cours...

## Contractuels

Sur la question **CFDT** d'une politique avec un objectif fort, d'augmentation de contractuels au sein du SSA, de 8 % à 20 % en 2030, la réponse apportée est que la majeure partie concernerait des contrats de praticiens hospitaliers. La **CFDT** n'a pas obtenu de réponses concernant les autres métiers visés.

## Formation

Une réorganisation importante de la chaîne formation a lieu. La **CFDT** s'inquiète sur les répercussions et éventuelles difficultés pour les agents de cette nouvelle mise en place de gestion des formations. La **CFDT** a revendiqué la mise de moyens financiers sur le sujet et a souligné que la formation est fondamentale dans un monde de la santé se transformant. La **CFDT** a demandé un Retex pour le prochain CTR.

## Impacts RH - Intelligence artificielle et virage numérique

Pour information, il est annoncé que des travaux et expérimentations sont en cours au sein du SSA (ex : dossiers médicaux à Bégin). Pour autant, la DCSSA ne répond pas à notre question sur l'impact de l'intelligence artificielle sur les ressources humaines et l'évolution des métiers dans le volet du numérique.

## Projet de loi de « Transformation de la Fonction Publique »

La DCSSA ne s'exprime pas sur le sujet. La **CFDT** a rappelé et réaffirmé son opposition à ce nouveau projet de loi, notamment sur la suppression des compétences données actuellement aux CAP, à savoir celle des promotions et avancements, et celle de la fusion des CT et des CHS CT, qui percuteront directement l'ensemble des agents.

## Effectifs et parcours professionnels

La DCSSA constate une difficulté de recrutements sur certains métiers. La **CFDT** réaffirme le manque d'attractivité pour certains, lié aux conditions de travail dégradées. Nous avons obtenu la création de nouveaux groupes de travail qui concernera dans un premier temps les TPC et un autre pour les AS/ASHQC. GT restrictifs car nous souhaitons la création d'un groupe de travail sur la prospective des évolutions des métiers et qualifications (PMQ) au SSA ! A suivre...



*la **CFDT** est frappée de constater que, malgré certains efforts, la DCSSA apporte finalement peu d'éléments précis sur certains points, et plus particulièrement sur les principales décisions à caractère budgétaire ayant des incidences non seulement sur la gestion des emplois, des effectifs, et des compétences (GPEEC), mais aussi sur la place et rôle du personnel civil dans ce SSA « transformé ». Dans un contexte dégradé, nous invitons les personnels civils à nous signaler toutes problématiques, dysfonctionnements vécus au quotidien afin de continuer à porter vos revendications.*

Paris, le 03 avril 2019

**Les représentants élus CFDT sont :** Caroline KERDONCUFF (HIA Clermont-Tonnerre-Brest), Pamela TOUCHE (HIA Desgenettes-Lyon), Bernard HOLLANDE (HIA Legouest-Metz), Renzo TAMIAZZO (HIA Laveran Marseille)